Vol. XXXIII | Saint-Boniface, Manitoba, 19 Octobre 1904. | No. 49

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES.
1ère insertion, par ligne..........12 cents
Chaque insertion subséquente...... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées

LE MANITOBA, SAINT-BONIFACE, MANITOBA CANADA.

Rues Main, York et Fort. Ordres par la malle remplis promptement.

HUDSON'S BAY COMPANY. The Great Stores of the Great West. Incorporated A.D. 1670.

Nous vendons tout, pour boire, manger et se vetir.

GRANDE VENTE DE

TAPISSERIE A REDUCTION

Vous avez tous besoin de tapisserie, dans un moment ou dans l'autre. Nous vendons actuellement toutes espèces de tapisseries, à bas prix :

1000 verges de bordures, valant 12½c. à 20c. pour 5c.

Tout un assortiment de pièces de tapisseries en nombre restreint : qualité excellente, valant en moyenne 50c. le rouleau. Pour 5c. Tapisseries de plafond valant de 20c. à 25c. pour 10c.

Vous épargnerez de l'argent si vous achetez à la BAIE D'HUDSON.

Rapellez-Vous

Toujours du papier a enduit de

EDDY

Garde la chaleur et arrête le froid.
Ecrivez pour échantillons et prix

TEES & PERSSE Ltd.
Agents Winnipeg.

G. Olafson & Co.

FARINE D'AVOINE, ET
VARIETÉS DE TOUTES LES
FARINES, GRAINE DE
LIN ET SARRAZIN

Bloc Olafson, rue King, Winnipeg

MAGASIN DE LIQUEURS

Saint-Boniface - Rue Dumoulin

LES MEILLEURES VINS, WHISKIES, SIROPS, BIERES, CIGARES, TABACS, ETC.

BIERES	GIN
DREWRY ALE	LIQUEURS (Holland)
PABST LAGER	DELF-HAVEN (Special)
BASS ALE	KIDERLEN (Genuine Holland)
BURKE STOUT	ACA NOLET (Monogram)
BLUE RUBON LAGER	JOHN DEKUYPER GIN (Holland)
LABATTS, ALE	RED CROSS (Canadien)

Au "Bazar" St. Boniface,

J. B. LECLERC.

No. Telp. 2561. - Boîte de Poste, 4

Grand . Central . Hotel

WINNIPEG, MANITOBA.

P. L'HEUREUX, Prop.

La meilleure maison d'une piastre par jour de la ville.

P.S. Bonne cour et bonne étable en connection avec l'Hôtel. Et toute accomodation pour la vente des chevaux.

Hotel Tremont

RUE FORT WINNIPEG

THIBAULT & ROY, Prop.

MM. Thibault & Roy ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont fait l'acquisition de l'Hôtel Tremont et comptent sur la clientèle française. Table de première classe, choix de vins et liqueurs. Une visite est sollicitée.

THIBAULT & ROY, Prop.

O. COUTURE & Co

MARCHANDS,

RUE DUMOULIN ST-BONIFACE

Epiceries, Provisions, Son, Gru, Vaisselles, Chaussures, etc., etc

Epiceries de premier choix

Une visite vous convaincra.

Nos prix sont satisfaisants.

TELEPHONE 2563.

N'OUBLIEZ PAS L'ENDROIT.

BLOC COUTURE

RUE DUMOULIN : SAINT-BONIFACE.

H. LEBLANC

BARBIER-COIFFEUR
BLOCK DE L'HOTEL QUEBEC
Avenue Taché St. Boniface

Tables de Pool

OUVERT A TOUTES HEURES.

DR. G. A. DUBUC

ANCIEN BUREAU DU DR. DAME
220 BLOCK McINTYRE
WINNIPEG
TELEPHONE. 99.

BUREAU
Heures de Consultations 1—6 P. M.
RESIDENCE AVENUE PROVENCHER
HEURES DE CONSULTATIONS
9 à 12 a. m. et 7 à 9 p. m.
TELEPHONE privé et pour la nuit 1647

PHARMACIE BERTRAND

J'ai l'honneur d'annoncer à la population française que j'ai acheté un assortiment complet de Pharmacie; médicaments, remèdes, articles de toilette; je donnerai à la clientèle une rigoureuse attention. Prescriptions remplies avec un soin minutieux.

Arthur Bertrand,
Successeur de Rowland Dixon,
320, rue Principale.

A. J. H. DUBUC.

AVOCAT, SOLLICITEUR, NOTAIRE ETC., ETC.
BLOC McINTYRE,
Chambre 313.
Winnipeg.
Teléphone, 334.

Dr. Z. Peatman

Ex Medecin et Chirurgien resident de l'hopital St. Boniface.

320½ Main Street Winnipeg au dessus du magasin Burke et la pharmacie Bertrand, vis-à-vis la gare du Canadian Northern Railway.

Heures de Bureau:—9 à 11 a.m. 2 à 5 p.m. 7 à 9 p. m.
Visite tous les jours à l'Hôpital de Saint-Boniface.

Telephone 2247.
Service de Jour et de nuit

ALF. J. ANDREWS. JOSEPH BERNIER.
NOEL BERNIER

Andrews & Bernier,

AVOCATS.
(Argent à prêter sur hypothèque)
Bloc de la Banque d'Ottawa,
No. 363, rue Principale, Winnipeg
Tel. No. 2640. B. de P. No. 1289

Dr J. H. O. LAMBERT

Résidence St. Boniface, Phone 1245.
Heures de bureau.—8 à 9 a.m., 12 à 2 et 6 à 8 p.m.
Winnipeg, No. 666½ Rue Main Phone 1061. Heure de Bureau, 3 à 5 p.m.
Visite tout les jours a l'Hopital St. Boniface.

DOCTEUR DAME

ST-CHARLES, MAN.

Nous avons un article qui vous tentera. Une écaille de prix avec dessin artistique, servant à recevoir les cendres de cigares. Un article agréable à l'œil. A votre choix

$1.75

THOS. J. PORTE
BIJOUTIER
424 Rue Principale, Winnipeg - Man
On parle Français.

J. P. Raleigh,

D.D.S.—DENTISTE.
No. 536½, Rue Main, Winnipeg
BLOC CHRISTIE,
Coin des rues Main et James

La population française sera toujours certaine d'avoir satisfaction en allant chez M. le Dr Raleigh. Ouvrage garanti
N'oubliez pas la place :—

536½, Rue Main, Winnipeg

BY RAIL, LAKE, WALFORD'S GUIDE

District Electoral de Provencher

Assemblées publiques convoquées par L'Hon. M. LaRivière et auxquelles M. Cyr a été invité. Par une entente mutuelle, la discussion politique sera faite uniquement par les deux candidats à ces assemblées:

Mercredi 19 octobre soir La-Broquerie.

Jeudi 20 octobre soir Steinback.

Vendredi 21 octobre soir Giroux.

Samedi 22 octobre soir Rosewood.

Dimanche 23 octobre 1 heure p. m. St Anne des Chênes.

Lundi 24 octobre soir Lorette.

Mardi 25 octobre soir Norwood.

Mercredi 26 octobre soir St Vital Est, A la résidence de M. Herménégile Brouce.

Jeudi 27 octobre soir St Boniface.

LA GUERRE

Les deux armées russe et japonaise sont encore une fois aux prises. Le général Kuropatkine a, dans une proclamation qui a fait le tour de la presse du monde, annoncé qu'il allait prendre l'offensive, qu'il était prêt. Il a tenu parole et il a précipité ses bataillons sur les forces japonaises. Le succès n'a pas encore couronné ses efforts, il semble même avoir été repoussé. Il recommencera sans doute l'attaque et la continuera jusqu'à ce qu'il soit vaincu ou qu'il ait triomphé.

L'enjeu immédiat des engagements meurtriers qui se poursuivent et qui coûtent aux deux nations des milliers de vies est Port-Arthur. Cette forteresse ne peut résister indéfiniment. Une victoire remportée par Kuropatkine lui permettrait peut-être de secourir Port-Arthur, quoique cette alternative nous paraisse douteuse.

En tout état de cause, il est maintenant manifeste que le conflit russo-japonais sera de longue durée.

***

Les deux armées semblent avoir fait preuve d'un courage extraordinaire. On en vient à ne plus faire aucun cas de la vie tellement le carnage surchauffe les esprits.

Nous croyons que la Russie, avec ses ressources illimitées, finira par l'emporter.

MALADIES DE NERFS

Pour toutes les Maladies de nerfs un remède sur et permanent est,

7 MONK'S TON-I-CURE

SOCIETE LEGALE

Messieurs Joseph et Noël Bernier, ci-devant de *Andrews & Bernier*, avocats de Winnipeg, viennent de former une société légale sous le nom de *Bernier & Bernier.*

L'augmentation des affaires a forcé ces messieurs à se chercher un local plus grand. Ils ont loué une suite de spacieux bureaux portant le No. 512 Mc Intyre Block, rue Principale, Winnipeg.

Ils occuperont ces bureaux à partir du 1er novembre prochain et seront prêts à y recevoir leur nombreuse clientèle à laquelle ils continueront de donner l'attention la plus exacte. M. A. J. Andrews continuera d'être l'aviseur spécial de la société.

Notes Politiques

M. R. L. Richardson fait la lutte contre l'hon. M. Sifton, dans Brandon. Naturellement l'argent coule à flots dans Brandon au profit du ministre de l'Intérieur ; mais M. Richardson a pour lui le peuple; M. Sifton pourrait bien mordre la poussière ; il n'aurait pas volé une défaite. Nous la lui souhaitons cordialement et nous invitons le vote français à y contribuer.

***

Les salles de comité de l'Hon. M. LaRivière sont remplies chaque soir. Jendi, nous avions le plaisir d'y rencontrer plusieurs électeurs de Ste-Agathe; vendredi soir, c'était au tour de St-Pierre Jolys à nous envoyer un contingent de visiteurs. Ce furent deux gaies soirées. Ces amis rapportent les plus encourageantes nouvelles de leur localités respectives. Les paroisses de Ste Agathe et Saint-Pierre-Jolys donneront au député de Provencher de fortes majorités. Comptez-là-dessus, M. Cyr !

***

Vous souvenez-vous, M. Cyr, de certain voyage à Montréal, en 1897, où vous n'avez pas parlé comme vous auriez dû parler ?

***

L'organisation de l'Hon. M LaRivière est fort avancée. Et tout marche à merveille.

***

M. Rodolphe Forget, le financier bien connu de Montréal se présente dans le comté Charlevoix, contre M. Angers, le député libéral actuel. Voici à ce sujet une boutade de l'*Evénement*—entre parenthèse, un journal qui fait une fort belle lutte :

L'ex-député de Chalevoix est à Québec, en instance auprès de ses chefs de se porter à son secours.

M. Angers a adressé la parole dimanche à St-Irénée, où il a reçu un accueil dangereux pour sa santé.

M. Angers qui s'est toujours plaint d'avoir pour adversaire des candidats inférieurs à sa dignité, se lamente maintenant que celui de cette année est trop fort pour sa constitution.

En prévision de sa défaite, M. Angers fait planter des pommiers pour rêver à leur ombrage.

Municipalite de Saint-François Xavier

A une assemblée régulière du conseil, tenue le 4 du mois courant, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité.

Proposé par les conseiller H. L. Ross, secondé par le conseiller Norbert Desrosiers, qu'en vue de la perte que nous venons de faire par le décès de notre ami et membre du conseil, M. J. Létourneau, et de la perte encore plus forte de ceux qui étaient plus rapprochés et plus chers au défunt; qu'il soit résolu : Qu'il n'est que juste de dire en mémoire du défunt que nous regrettons l'absence de parmi nous, d'un homme qui méritait sous tous les points et rapports notre respect et notre égard ; que nous sympathisons sincèrement avec la famille du regretté M. Létourneau.

Qu'une copie de cette résolution soit transmise à sa famille, et aux journaux :—"l'Echo du Manitoba" et le "Manitoba". Adopté.

P. LAVALLEE Sec. Trés.

Grand Bazar

A St-Joseph, le 22 Oct.

AU PROFIT DE L'EGLISE SAINT-JOSEPH

Les candidates sont Mesdemoiselles Laferrière et Perreault.

PRÉSIDENTE, MDE. CLEMENT.

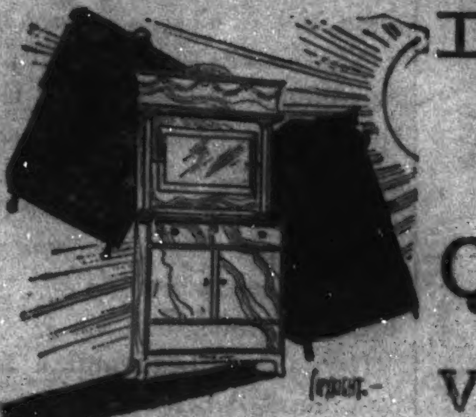
MUSCLES FAIBLES

Quand les muscles sont faibles ou cassées frottez-les avec

7 MONK'S OIL

La popularité d'un article est le meilleur jugement en sa faveur. Demandez à vos amis ce qu'ils pensent du thé Blue Ribbon

THE ROYAL FUNITURE Co. ltd.



LE Magasin Quivoussauve de l'argent

Nous faisons un grand étalage de tous nos meubles ; cependant nous attirons votre attention sur nos lits et nos garnitures de chambre à coucher. Commodes et lavabos; beau bois d'orme avec miroir $14 00

Avez-vous vu nos poêles ? Nous vendons le "Trésor" et le Monarque. N'achetez pas avant de les voir. Votre crédit est bon.

The Royal Furniture Co. Ltd.

298 Main Street Winnipeg.

DEMENAGE

Pour Mieux Prosperer

AU NUMERO 246, RUE PRINCIPALE.

Assortiment complet de vêtements, de chaussures, etc.

Comme par le passé nous vendrons à prix de sacrifice. Réduction de 40 %.

Venez nous voir, et vous reviendrez.

T. FINKELSTEIN
246 RUE PRINCIPAL, WINNIPEG.

Les Ecremeuses

"LIGHT RUNNING AIR MOTER"

"Light Running Empire" sont les meilleures; elles priment tout sur le Marché.





Si vous voulez une écremeuse, ou un moulin-à-vent de bonne qualité et d'un mécanisme fort, simple et durable, adressez-vous à nous. Notre catalogue est offert à votre attention. Nous fabriquons aussi des meules de moulin, moulin à scie, bois ou acier; toutes grandeurs.

Pompes en bois ou en fer, Nous installons les aqueducs des villes et villages.

Demandez des Estimés.

ONTARIO WIND ENGINE & PUMP CO., Limiteed.

P. O. Box 161 108 Princes St. Winnipeg, Man.

Le Manitoba.

Mercredi, 19 Octobre 1904.

UN COUP DE FOUDRE

L'Hon. A. G. Blair, ancien ministre des Chemins de Fer dans le gouvernement Laurier, a donné hier sa démission comme président de la commission des chemins de fer.

A la grande consternation des libéraux, M. Blair va faire la lutte au gouvernement dans les Provinces maritimes.



L'HON. M. LaRIVIERE

L'Hon. M. LaRivière naquit à Montréal, le 24 juillet 1842. Il fit ses études à l'Ecole Normale Jacques Cartier, puis au collège Ste Marie. A sa sortie du collège, M. LaRivière fit d'abord du commerce. Bien que fort jeune, on le nomma président de l'Association des Arts et Métiers. C'est dire la confiance qu'il inspira de suite.

C'est en 1871 que M. LaRivière vint au Manitoba, sur le conseil exprès de sir Georges Etienne Cartier. Depuis 1871 M. La Rivière s'est identifié avec notre province. Il fut successivement surintendant des Ecoles Catholiques et secrétaire des du Bureau d'Education. En 1878 la ville de Saint-Boniface l'élisait comme son représentant à la législature locale. Ses talents et son habileté politique le portèrent bientôt au sommet : il entra dans le gouvernement et y occupa, à diverses époques, les fonctions de secrétaire provincial, ministre de l'Agriculture et trésorier provincial M. Norquay eut en lui un collègue fidèle et dévoué ; les Canadiens-français avaient confiance dans leur ministre qui leur rendit de grands et nombreux services En 1889. L'Hon. M. LaRivière était élu député de Provencher;il a depuis, conservé son mandat à travers maintes élections générales : en 1891, 1896 et 1900 A Ottawa comme à Winnipeg, l'Hon M. LaRivière a bien servi ses compatriotes ; l'hon. député de Provencher a été longtemps président du comité des Débats aux Communes ; c'est un poste fort délicat, et notre digne représentant s'acquitta toujours de sa charge de manière à s'attirer les félicitations et les remerciements des libéraux comme des conservateurs.

Nous faisons ici appel à à tous les électeurs du comté, indistinctement des partis politiques, et nous leur demandons de voter pour l'Hon. M. LaRivière, le 3 novembre prochain. La victoire de l'hon. député de Provencher est assurée d'ores et déjà ; mais il faut que la majorité soit éclatante. Montrons à nos hommes publics, aux serviteurs qui nous ont toujours été dévoués, que tout effort est apprécié et que tout travail, en ce pays, mérite récompense.

Le Comte de Provencher

La gouvernement fédéral actuel a-t-il jamais fait quelque chose pour le Comté de Provencher ?

Nous posons cette simple question à tous les électeurs honnêtes et francs.

Tous admettent que les faveurs officielles ne nous ont pas gâtées.

Nous n'avons rien eu, absolument rien.

C'est fort pénible à constater

Nous avons le devoir de chercher à améliorer notre situation Il nous faut donc, logiquement appuyer ceux qui nous aideront à améliorer cette situation.

Le gouvernement d'aujourd'hui ne faisant rien, votons pour le gouvernement de demain, qui, lui, fera quelque chose.

Je la connais, celle là!

Ils sont fort malins nos petits adversaires !

C'est curieux comme les élections développent le dévouement.

Imaginez-vous, bonne population de Saint-Boniface, que M Cyr a découvert le moyen de nous préserver des inondations. C'est très simple : le gouvernement,par les soins *désintéressés* du candidat libéral, construirait sur les bords de la rivière Rouge, depuis l'Hôpital jusqu'à la Pointe, un mur contre lequel les flots de la mer en furie viendraient en écumant briser la rage de leur course affolée........ *Tu viendras jusqu'ici et tu n'iras pas plus loin !*

N'est-ce pas que ce serait joli? Et commode ? Et gentil ? C'est étonnant qu'on n'y ait pas songé plus tôt !

Vraiment, nous suppose-t-on assez simplistes et assez bonasses pour croire à cette fumisterie doublée d'une moquerie ?

Il y aurait beaucoup à faire pour Saint-Boniface, si le gouvernement Laurier voulait s'en donner la peine. Mais ce gouvernement,vieux de huit ans déjà, n'a jamais rien fait pour nous! M. Cyr, le candidat ministériel, n'a jamais rien demandé pour sa ville. Comme il a besoin de cette ville aujourd'hui, il essaie de nous persuader que le gouvernement va nous faire cadeau d'un travail évalué à $500,000.00—seulement ! Pour vous servir, messieurs et dames !

La grande sollicitude de M Cyr qui se réveille soudain en temps d'élection, est en vérité trop tardive pour être crue.

M. Cyr, vous avez la candeur et la naïveté de l'enfant qui vient de naître.........

M. BORDEN A MONTREAL

Les Canadiens-français de Montréal ont reçu royalement le chef de l'opposition, samedi soir. Il y a eu là un enthousiasme indescriptible. Le sénateur Choquette aurait été mal à sa place pour y faire du sectionalisme. Il y avait d'autres représentants plus autorisés pour parler au nom de notre race ; il y avait là surtout la foule, ardente, sympathique, sincèrement admiratrice d'un beau talent secondé par beaucoup de bon vouloir.

Dans Brandon

C'est le devoir de tout électeur français de voter contre M. Sifton, dans cette division. M. Sifton, c'est l'ennemi de notre race. Il nous a toujours persécutés ; il nous a toujours détestés. Ses œuvres ont été pour nous des oeuvres de mort. Electeurs français de Brandon, votez contre votre ennemi.

Dans Macdonald

Les nouvelles qui nous arrivent du comté de Macdonald sont des plus satisfaisantes. M. Staples, le candidat oppositionniste arrivera bon premier. Et nos paroisses françaises contribueront largement à cette victoire. Tant mieux.

M. SANFORD EVANS

C'est le candidat conservateur dans Winnipeg. Voilà un homme qui prendra une des premières places au Parlement, si on l'élit. M. Evans appartient à la race des studieux, des sobres et des courageux ; c'est un homme agréable à rencontrer dans la vie privée, c'est un superbe orateur quand on l'invite à la tribune.

Ce sont des hommes de ce calibre qu'il nous faut comme représentants de l'Ouest à Ottawa.

Nous ne saurions trop encourager nos concitoyens français de Winnipeg à donner leur appui à M.Evans. M.Bole et M.Puttee,ses adversaires,peuvent être des braves gens,mais ils n'ont ni l'envergure ni le prestige de M. Evans; et leur politique est désastreusement mauvaise.

Ajoutons que les moyens dont leurs amis se servent contre M. Evans ne sont pas loyaux. Jamais le *Free Press*, travaillant pour M. Bole, n'a été si violent, si faux, si partisan. Mais ce seront de vains efforts: M.Evans sera élu député de Winnipeg le 3 novembre prochain. Et il sera un député d'élite.

Le Cout du Grand-Tronc-Pacifique

Cette ligne soi-disant nationale coûtera au peuple canadien environ $170 000.000.00

Chaque district électoral devra naturellement payer sa part de cette énorme dette.

Le Manitoba à lui seul, devra assumer une responsabilité de $8.114.320.

Nous avons dix comtés dans la province; chacun de ces comtés sera donc responsable pour environ $811.432.

Et encore ?

Le gouvernement Laurier fait assumer au peuple canadien les neuf-dixièmes des risques de cette entreprise colossale, et ensuite il transporte la ligne à une poignée de spéculateurs qui ne paieront, eux, que le dixième !

Le peuple canadien paiera $170.000.000. Les spéculateurs paieront $17.000.000. Devant cette politique extraordinaire de l'administration actuelle, M. Borden, le chef de l'opposition, a bien raison de se demander si nous n'avons pas aujourd'hui le contrôle du gouvernement par les chemins de fer, plutôt que le contrôle des chemins de fer par le gouvernement !

Le peuple va-t-il se réveiller à temps et comprendre enfin qu'on le trompe et qu'on le détrousse ?

M. TARDIVEL

Le directeur de la *Vérité*, a dû, pour raisons de santé, appeler M. Omer Heroux, de Montréal à le remplacer temporairement à la rédaction de ce journal. M. Héroux, qui est un écrivain estimé, épousera prochainement mademoiselle Tardivel, fille du directeur de la *Vérité*. Nous regrettons d'apprendre que le mauvais état de santé de M. Tardivel s'aggrave; nous faisons des voeux pour le rétablissement de notre confrère.

L'émigration aux Etats Unis

Malgré la vantardise du parti libéral, l'émigration aux Etats-Unis nous décime encore. Page 164 et suivantes du Rapport du commerce pour 1902, l'on trouve que l'exportation des effets de colons aux Etats-Unis a été de $1,502,265 en 1902, contre $836,622 en 1893, soit une augmentation de près du double.

Il est rare qu'une famille emporte pour plus de $500 d'effets. Nous avons donc perdu en 1902 seulement 5,000 familles soit 15 à 20 milles personnes.

Joli résultat !

M. Laurier avait pourtant dit qu'il ferait cesser l'émigration.

LA MACHINE

Nous recommandons à nos amis d'être bien en garde contre les efforts de la *machine*— cette machine qui a volé dans le passé tant d'élections au profit du gouvernement fédéral actuel. Soyons vigilants ; soyons alertes. Ne nous laissons pas enlever la victoire par un achat de votes ou par une misérable manipulation de bulletins.

COMITE CENTRAL

Monsieur P. E. Beauchamp est le secrétaire particulier de M LaRivière, et toute correspondance concernant l'élection devra être adressée à ce monsieur, Boite No. 20, Bureau de Poste, Saint-Boniface.

Les bureaux de M. LaRivière et de M. Beauchamp sont au No. 21, rue Dumoulin, Saint-Boniface.

Les salles du Club Cartier, à Saint-Boniface, serviront de quartiers généraux pour le comité central de M. LaRivière, à Saint-Boniface, rue Dumoulin, bloc du Bazar.

Une Insulte a notre langue

Il est défendu de parler français dans les assemblées de M. Riddell, candidat de M. Laurier dans le comté de Macdonald.

Hier soir, à Elie, paroisse exclusivement canadienne française une grande assemblée était convoquée par M. Riddell, qui désirait y prôner la politique de M. Laurier.

A la demande des amis de M. Staples, candidat conservateur, M. Joseph Bernier s'était rendu lui aussi à Elie pour défendre la politique de M. Borden.

Au grand étonnement de l'assemblée, M. Riddell, qui était accompagné de M. Joseph Préfontaine, député d'Assiniboia, a déclaré qu'il ne pouvait permettre à M. Bernier de faire un discours *en français*.

M. Bernier s'est alors levé et a déclaré aux applaudissements de l'auditoire que ce n'était pas au moment où la langue française était ignominieusement bannie du Parlement et du Palais de justice au Manitoba, qu'il se laisserait enlever le droit d'adresser la parole en français à ses compatriotes dans une paroisse canadienne

Pour ma part, a-t-il ajouté, j'ai encore assez de fierté nationale pour refuser de me soumettre à l'injonction injuste de M. Riddell, et si ce monsieur veut m'empêcher de me servir de ma langue maternelle dans son assemblée,je puis garder le silence; je peux lui laisser clore son assemblée sans en dire davantage.

M. Bernier n'a pas eu besoin de parler plus longtemps ; les électeurs de Elie savent maintenant à quoi s'en tenir sur le compte de M. Riddell.

Malgré les appels du député d'Assiniboia, cinq ou six personnes seulement ont osé crier "Hourrah pour M. Riddell!"

Le reste de l'auditoire a compris l'insulte qu'on venait de lui faire.

Comme c'était l'assemblée de M. Riddell et que M. Staples aura une assemblée à cet endroit dans quelques jours, les conservateurs se sont contentés de garder un silence digne.

Les électeurs français sont nombreux dans ce comté; ils se rappelleront de M. Riddell et de ses actes.

Une Simple Question d'Honnetete

L'opinion qui prévaut en certains quartiers, que toute la démoralisation politique vient du peuple est exagérée.

Chacun a sa part des responsabilités, et les chefs ont la leur,—large.

L'exemple qui part d'en bas monte difficilement ; l'exemple qui vient d'en haut se répand rapidement.

Et les chefs qui font métier de tromper le peuple sont les plus habiles agents de démoralisation.

C'est pourquoi nous devons protester contre l'assertion de M. Laurier que le Grand-Tronc-Pacifique ne coûtera qu'une quinzaine de millions au pays.

M. Laurier a commis là un acte malhonnête.

Car l'explication qu'il ne s'y connait pas en affaires ne suffit pas à l'excuser. Un enfant de quinze ans sait que deux et deux font quatre. Et tout homme honnête sait également que quand on emprunte de l'argent il faut payer les intérêts.

Les amis de M. Laurier, pris dans l'entourage du G. T. P., ont donné au premier-ministre une fortune de cent mille piastres. C'est un don, cela et M. Laurier n'a pas d'intérêt à payer.

Mais personne ne nous donnera d'argent pour payer le G. T. Pacifique.

De l'aveu même de M. Laurier, il nous faudra emprunter 60 millions sur lesquels nous paierons l'intérêt à 3 p. c., au moins pendant quinze ans.

Ouvriers, prenez votre crayon et dites-nous si cela ne fait pas vingt-sept millions d'intérêt à payer.

Puis nous paierons l'intérêt sur une certaine somme de la section ouest.

Au bas mot, nous paierons en intérêt seulement trente à trente-cinq millions.

Et la dette sera augmentée de 60 à 100 millions.

Et M. Laurier dit que cela ne nous coûtera qu'une douzaine de millions !

Ah ! l'on voit bien que M. Laurier ne sait pas comment l'argent se gagne.

Mais par dessus tout c'est sa mauvaise foi qui est regrettable.

Il a fait de ses auditeurs qui croient en sa parole, autant de complices inconscients de son mensonge.

Pour un premier-ministre, c'est un crime inexcusable.

Chefs de partis soyez donc honnêtes !

La Politique Conservatrice

Elle n'a pas changé. C'est en premier lieu la protection pour nos industries et notre agriculture ;

Puis la préférence commerciale avec l'Angleterre, mais à la condition que l'Angleterre nous accorde les mêmes avantages ;

Puis la solution du problème du transport en utilisant les voies déjà construites et qui ont coûté si cher au pays, l'Intercolonial et les canaux ;

Puis encore, l'abolition des monopoles au Yukon ;

La répartition des dépenses publiques de façon à alléger le budget tout en pourvoyant aux nécessités du pays ;

L'établissement d'une ligne rapide sur l'Océan Atlantique ;

La réforme de la politique d'immigration de manière à ne pas implanter au pays des éléments dangereux, comme les Doukhobors ;

La diffusion plus suivie que jamais des méthodes modernes d'agriculture ;

La recherche des marchés les plus propres à l'écoulement de nos produits afin d'encourager la production industrielle et agricole ;

L'autonomie à la nouvelle province du Nord-Ouest ;

Enfin, le développement de l'énergie et de l'activité individuelle par une administration consciencieuse et vigoureuse de la chose publique, et l'encouragement aux industries nouvelles, en les mettant à l'abri de la concurrence étrangère.

Cette politique se résume admirablement dans ces quatre mot :

LE CANADA AUX CANADIENS.

Ville de Saint-Boniface

EGOUTS

AVIS est par les présentes donné que le conseil de la ville de Saint-Boniface a décidé de faire, comme améliorations locales à être payées par taxes spéciales les travaux suivants, savoir:

1o. Un canal d'égoût souterrain sur la rue Eugénie, à partir d'un point situé à 300 pieds à l'est de la rue du Collège jusqu'à l'avenue Taché, Coût approximatif, $4,150 00.

2o. Un canal d'égoût souterrain sur l'avenue Taché, de la rue Eugénie à la rue Marion. Coût approximatif, $1,724.

Il sera chargé aux propriétés ayant front ou aboutissant aux rues ci-dessus mentionnées, de chaque côté, une somme de $2.00 par pied de front pour la construction de l'égoût.

La Ville émettra des débentures d'amélioration locale pour un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût respectif des dits travaux qui seront faits et cotisera et prélèvera annuellement des taxes de frontière (frontage rates) égales et uniformes sur les propriétés ayant front sur la partie des rues sur laquelle seront faits les dits travaux pour un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en quinze années, l'intérêt devant être calculé à cinq par cent par an en computant les dites taxes.

Et à moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété réelle, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces travaux et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Ville de St. Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter les dits travaux, ou aucun d'eux et à prélever des taxes spéciales de frontière comme dit ci-dessus.

St. Boniface, 17 octobre 1904

(Par ordre) THEO. BERTRAND, Secrétaire Trésorier.

SERVICE DU TRAMWAY

Laisse le C. P. R. et Saint-Boni-Boniface comme suit :

6.15, 6.40, 7.05, 7.30, 7.55, 8.20, 8.45, 9.10, 9.35, 10.00, 10.25, 10.50, 11.15, 11.40, A. M.

12,05, 12.30, 12.55, 1.20, 1.45, 2.10, 2.35, 3.00, 3.25, 3.50, 4.15, 4.40, 5.05, 5.30, 5.55, 6.20, 6.45, 7.10, 7.35, 8.00, 8.25, 8.50, 9.15, 9.40, 10.05, 10.30, 10.55, 11.20 P. M.

DECES

La semaine dernière, décédait à Montréal, à l'âge de 88ans madame Z. Jodoin, mère de M. Théophane Bertrand, de Saint-Boniface. Nous présentons à M Bertrand l'expression de notre sympathie.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—La pluie a bien maltraité nos chemins.

—Lisez l'annonce de vente de terrain pour arrérage de taxes dans une autre colonne.

—M. Charles Metcalfe doit construire un rond à patiner sur la rue Marion au Norwood.

—M. Gustave Rocau est retenu chez lui depuis quelques jours par la maladie.

—MM. Gédéon Couture et Aldéric Marion, sont partis dimanche dernier pour visiter l'Exposition de Saint-Louis.

—M. J. A. Cusson a besoin de 30 charpentiers pour travailler à Saint-Boniface et à Saint-Norbert.

—Vente des bancs à la cathédrale, le premier dimanche de novembre.

—Notre fanfare, La *Lyre*, a ses exercices tous les vendredi soir. Assistance nombreuse, résultats déjà satisfaisants.

—Tout est bien tranquille à Saint-Boniface. Les élections n'échauffent pas encore l'électorat, évidemment.

—La récolte de cette année au Manitoba, est d'environ 50,000,000. C'est encore fort convenable.

—J. A. Cusson invite les cultivateurs à visiter son clos de bois et à juger par eux-mêmes de la qualité du bois de construction et de ses prix.

—A vendre—Une magnifique fournaise à double étage (Riverside No 28) chauffant au bois et au charbon. S'adresser à Mde Kéroack, 52 rue Dumoulin.

—On va construire prochainement, sur l'avenue du Portage, à Winnipeg, un bloc dont la façade, sauf quatre pilliers de pierre, sera en verre.

—Le Canadian Northern hotel, avenue Taché, subit actuellement de notables améliorations ; entre autres, un appareil de chauffage des plus modernes. L'ouvrage est conduit par MM. Desrosiers et Charette.

—Quel est l'occupation la plus méritante, de la sœur de charité ou du soldat ? Tel est le titre du dernier débat de l'Académie du Collège de Saint-Boniface. La brave petite sœur de charité a eu les honneurs de la soirée.

—Nos tramways sont remplis de passagers, surtout l'après-midi et la soirée. Samedi dernier, la compagnie a dû nous envoyer un char de longue dimension. La compagnie songe à nous donner un service de 15 minutes ; ce serait à son avantage, et ça nous ferait plaisir.

—Jeudi après-midi, un de nos tramways a failli venir en collision avec un train du C. N. R., arrivant à bonne allure en sens transversal. Le croisement des deux lignes, près du pont Norwood, est dangereux, et toutes les intéressés devraient y donner une stricte attention. Il sera trop tard après une catastrophe.

MARIAGE

En cette ville, le 18 courant M. Origène Bourbonnière, conduisait à l'autel Mademoiselle Angélina Gobeil. M. Bourbonnière avait comme témoin M. E. Bourbonnière, et la mariée était conduite par son père M. J. Gobeil. Deux adresses leur furent lues. Les nouveaux époux ont reçu de magnifiques cadeaux.

Communiqué.

VILLE DE ST-BONIFACE

Soumissions

La Ville recevra des soumissions jusqu'au 31 octobre courant pour la soumission des trottoirs suivants :—

Un trottoir de 5 pieds 4 pouces de largeur, sur le côté est de la rue Messager, depuis l'avenue de la Cathédrale, côté nord, jusqu'à l'avenue Hamel.

Un trottoir de 5 pieds 4 pouces de largeur, sur le côté ouest de la rue Messager, depuis l'avenue de la Cathédrale, côté nord, jusqu'à l'avenue Hamel.

Un trottoir de 5 pieds 4 pouces de largeur sur le côté ouest de la rue St-Joseph, depuis la rue Goulet jusqu'à la rue Kittson.

Les soumissionnaires pourront étudier les spécifications et se procurer des formes de soumission au bureau de l'Ingénieur de la Ville

Un dépôt de 5 par cent du montant de la soumission devra l'accompagner,

Saint-Boniface, 17 octobre 1904.

THEO. BERTRAND,
Sec.-Trésorier.

Ville de Saint-Boniface

TERRASSEMENT DE RUE ET CONSTRUCTION DE TROTTOIR

AVIS est donné que le Conseil de la ville de Saint-Boniface a décidé de faire comme améliorations locales les ouvrages ci-après mentionnés, à moins qu'il n'en soit empêché par la réception d'une pétition, tel que ci-après mentionné, savoir :

1o, Terrassement et nivellement de la rue Eugénie, entre l'avenue Taché et le chemin Sainte-Marie. Coût approximatif, $——

2o, Un trottoir de huit pieds de largeur, en madrier de pin, sur le côté nord de la rue Marion, entre le chemin Sainte-Marie et le pont Norwood. Coût approximatif, $410.00.

La Ville émettra des débentures d'amélioration locale pour un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût respectif des dits ouvrages, et cotisera et prélèvera annuellement des taxes de frontière (frontage rates) égales et uniformes sur les propriétés ayant front sur la partie du côté de la rue sur laquelle sera fait le dit trottoir, et sur les deux côtés de cette partie de la rue où sera fait le dit terrassement pour un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en sept années, l'intérêt devant être calculé à cinq par cent par an en computant les dites taxes.

Et à moins que, dans un mois à compter de la publication de cet avis, les propriétaires de la propriété réelle affectée, dans chaque cas respectif, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Ville de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter les dits ouvrages ou aucun d'eux comme susdit, et à prélever des taxes spéciales de frontière comme dit ci-dessus.

St. Boniface, 12 octobre 1904.

(Par ordre) THEO. BERTRAND,
Secrétaire Trésorier

NOTICE.

Town of Saint-Boniface.

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES.

By virtue of a warrant issued by the Mayor of the Town of Saint-Boniface in Manitoba under his hand and the corporate seal of the said Town, to me directed, and bearing date the 11th day of October 1904, commanding me to levy upon the several parcels of land in the said Town hereinafter mentioned and described the arrears of taxes respectively due thereon together with costs, I do hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs be sooner paid, I will, on Monday, the 24th day of November A. D. 1904, at the hour of two o'clock in the afternoon, at my office in the Town Hall of Saint-Boniface, proceed to sell by auction the said lands for said arrears of taxes and costs.

AVIS.

Ville de Saint-Boniface.

Vente de Terrains pour Arrerages de Taxes

En vertu d'un mandat émis par le Maire de la Ville de Saint-Boniface, sous sa signature et le sceau officiel de la Ville, en date du 11me jour d'Octobre 1904, m'ordonnant de prélever sur les divers terrains ci-après mentionnés et décrits les arrérages de taxes respectivement dus sur iceux avec frais.—Je donne présentement avis qu'à moins que les dits arrérages de taxes et frais, ne soient plus tôt payés, je procéderai lundi, le 24me jour de Novembre 1904, à deux heures de l'après-midi, à mon bureau, à l'Hôtel de Ville de Saint-Boniface, à vendre à l'enchère les dits terrains pour les dits arrérages de taxes et frais.

LOT OR DESCRIPTION	Block	Parish Lot. D G. S.	No. of Plan.	Amount.	Costs.	Total.
				$ cts	$ cts	$ cts.
Lot 1047		R.C.M.	76	9 40	50	9 90
" 1097		"	76	4 46	50	4 96
" 1137, 1138, 1139		"	76	16 94	50	17 44
" 21	A	76	224	20 72	50	21 22
" 646		76	77	33 84	50	34 34
" 651		76	224	36 99	50	37 49
" 729		76	64	99 89	50	100 39
" 819		76	64	87 90	50	88 40
" 935		76	10	26 68	50	27 18
" A	4	89	368	8 73	50	9 23
" 2, Part East Linden Ave		91	121	61 23	50	61 73
" 8, 9, 10	2	89	368	66 83	50	67 33
" 11	2	89	368	23 25	50	23 75
" 15	6	89	386	23 11	50	23 61
" 16	5	89	386	23 11	50	23 61
" 17	6	89	386	23 12	50	23 62
" 12	10	89	386	26 09	50	26 59
" 13	10	89	386	27 04	50	27 54
" 21, 22, 23, 24, 25, 26	12	89	386	99 43	50	99 93
" 2. 5	13	89	386	29 81	50	30 31
" 11	14	89	386	16 14	50	16 64
" 8, 9, 10	14	89	386	73 70	50	74 20
" 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12	22	89	386	30 03	50	30 53
" 14	23	89	386	2 14	50	2 64
" 1, Part West Linden Ave		91	121	25 50	50	26 00
" 3, 4, 5	16	93–100	385	22 43	50	22 93

Dated at St. Boniface, this seventeenth day of October A. D. 1904.

THEO. BERTRAND,
Secretary-Treasurer.

MENUS PROPOS

Au quartier :

—Pitou, pourquoi avez-vous frappé votre camarade à coups de botte ?

—Il m'avait traité de va-nu-pieds.

***

Le jeune Calino regarde curieusement un lièvre que son père vient de tuer à la chasse.

—Oh, papa, dit-il, on dirait qu'il dort.

—Oui, mon fils, d'un sommeil de plomb.

***

Les bonnes petites langes :

—Cette chère amie, quelle cœur d'or elle a ! Quand il s'agit de venir en aide aux malheureux, elle donne à pleines mains.

—Ils doivent être bien contents qu'elle les ait bien grandes.

THE LIQUOR LICENSE ACT.

The following application for an Hotel license has been received and will be considered by the Bord of License Commissioners for license Dis No. 4 in the City of Winnipeg at the Parliament Buildings on the 4th day of Nov. A. D. 1904 at the hour of 8 P. M.

Application for an Hotel license at Woodrige by Harry, R. Casey.

D. G. McKAY
Chief License Inspector,

LE SEUL MOYEN

Combattre la toux avec le BAUME RHUMAL est le seul moyen de guérir rapidement les affections de la gorge et de la poitrine qui provoquent la toux.

Ville De Saint-Boniface.

DEBENTURES A VENDRE

Le soussigné recevra jusqu'au 24 d'octobre courant des offres pour l'achat de débentures d'améliorations locales émises par la Ville de Saint-Boniface au montant total de $50,000.00, dont $30 000 00 sont payables dans quinze ans. et $20,000 00 en sept ans au bureau de la Banque d'Hochelaga à Montréal et portent intérêt au taux de 5 p. c. par an.

Toutes les soumissions devront être adressées au soussigné et marquées "Soumissions pour débentures".

St Boniface, 29 septembre 1904.

THEO. BERTRAND.
Secrétaire-Trésorier.

ON VOTERA SUR LE MERITE

Nos amis, les ennemis vont être bien dèçus. Ces messieurs avaient cru d'abord que l'honneur d'élire M. Laurier serait pour les Canadiens-français une compensation plus que suffisante au défaut de protection. Il se croyaient encore au temps déjà ancien où la badauderie règnait chez nous en maîtresse. Ils se disaient que le passage de sir Wilfrid Laurier allait jeter toute la population dans l'extase et lui faire oublier tout le reste.

Mais les temps sont changés ; la gloire du grand Canadien ne suffit plus à nourrir l'ouvrier canadien, qui réclame quelque chose d'un peu plus substantiel. On se lasse à la fin de tirer les marrons du feu et de n'en manger jamais. Des signes évidents ont donné à l'électeur l'éveil du danger, et, cette fois, le sentiment est bien obligé de céder à la raison.

L'ouvrier a pu en quelque sorte toucher du doigt les conséquences désastreuses du tarif de compromis imposé au pays par M. Fielding. sous l'œil indifférent de M. Laurier. Il a vu des usines nombreuses se fermer, il en a vu d'autres plus nombreuses réduire leur travail, et, avec son instinct qui le trompe rarement, il sent que ce n'est que le commencement. Alors, pris d'une légitime inquiétude, il se tourne vers son protecteur naturel, vers le gouvernement. Avant de lui réitérer sa confiance, il tient à savoir de lui ce qu'il fera.

Quelle est la politique du gouvernement ? Assurera-t-elle à l'ouvrier son travail et son pain? Telle est la question très grave que l'électorat adresse à sir Wilfrid. Et Sir Wilfrid ne répond rien.

Les orateurs ministériels ne songent qu'à avancer les intérêts de Sir Wilfrid et les leurs, mais ils n'ont pas une pensée pour les besoins du peuple.

Ils sont urgents, pourtant, ces besoins du peuple. Si l'on ne veut pas revoir les mauvais jours de 1878, où, à la suite de la fâcheuse expérience libérale, une vague de misère couvrit tout le pays, il va falloir agir promptement, et élever les barrières qui nous défendent contre les Etats-Unis. C'est l'industrie qui est le véritable thermomètre de la prospérité nationale. Or il est incontestable que notre industrie est entrée dans une période de crise très grave. Et l'on sait que, dans ces sortes de choses, il suffit de quelques fils qui se cassent pour que tout l'écheveau se dévide. Les désastres financiers s'attirent les uns les autres. Abyssus abyssum invocat.

La stagnation de l'industrie, la fermeture des usines, c'est l'ouvrier sans ouvrage, sa famille sans pain, son foyer sans chaleur. Voilà ce que l'on demande à M. Laurier de prévenir, et il ne répond rien.

Le General Kouropatkine

Le correspondant à Moukden, du "Journal", de Paris, M. Ludovic Naudeau, a pu causer quelques instants avec le général Kouropatkine, au lendemain de sa retraite de Liao-Yang sur Moukden.

Le généralissime visitait en touriste les tombeaux des empereurs mandchous, situés à 6 kilomètres au nord de la ville.

"Je me trouvai sur son passage. A mon brassard, il reconnut ma qualité de correspondant. J'eus l'honneur d'être prié de m'approcher de lui. Je le fis non sans émotion, car je n'étais pas préparé à parler au généralissime, et je subissais précisément une impression de stupéfaction réelle en considérant la tranquillité de cet homme extraordinaire.

"Le mot n'a rien d'exagéré pour celui dont le seul aspect suffit à rassurer les irrésolus, dont le seul regard calme les écarts des imaginations inquiètes, comme beaucoup d'officiers, en Manchourie, m'ont assuré l'avoir eux-mêmes éprouvé.

Le général Kouropatkine me serra la main et me demanda quel journal je représentais. En entendant ma réponse, il sourit davantage, comme si une vieille connaissance était rappelée à son souvenir.

"—Ah ! oui, dit-il, le "Journal" de Paris. Alors, vous avez déjà séjourné longtemps dans la Mandchourie ?

"—Oui, excellence, je suis le doyen de la presse française auprès de l'armée russe, étant en Mandchourie depuis les premières heures de la guerre.

—"Il ne m'en est que plus agréable, monsieur, ajouta Kouropatkine, de faire votre connaissance ici, pendant ces instants d'accalmie, au spectacle de ces vieilles choses superbes qui nous entourent. Ah ! monsieur, vous avez déjà assisté à bien des événements terribles, ajouta le généralissime, dont le visage respirait la sérénité la plus parfaite. Si vous restez encore quelque temps avec l'armée russe, vous en verrez bien d'autres encore, cela je vous le garantis".

Le général Kouropatkine, on le voit, ne doute pas de l'avenir.

M BORDEN

M. Borden a fait un travail de géant dans les trois ou quatre années dernières, dans les douze derniers mois surtout.

Il se multiplie pour conduire à bonne fin la réorganisation du parti liberal conservateur, naguère si puissant et qui fut battu après 18 années de pouvoir en 1896.

Que tous nos lecteurs qui tiennent à se renseigner sur les affaires publiques, se fassent un devoir d'aller entendre le chef de l'opposition. Les discours des hommes publics sont bien publiés par les journaux, mais il y a plus de profit à recevoir de la bouche de l'orateur lui-même l'expression de sa pensée. C'est un plaisir que d'entendre un discours bien fait, bien prononcé M. Borden parle avec vigueur et clarté. C'est un logicien et un homme renseigné sur les questions du jour.

La campagne que poursuit M. Borden sera couronnée de succès. "La Patrie" qui se fait un devoir de ne pas commettre d'exagération, ne prédit pas que M. Borden l'emportera infailliblement. Une élection est comme une course de chevaux; elle est gagnée que lorsque les urnes sont closes.

Mais il est certain que le chef de l'opposition a gagné beaucoup de terrain dans toutes les provinces. C'est dans l'ordre des choses qu'il en soit ainsi. Le parti libéral a déjà deux termes de pouvoir. Les partis commencent à mourir le jour où ils montent aux affaires.........

La Patrie.

UN SAVANT PRATICIEN

Un savant praticien qui a fait pour lui-même et pour ses clients usage constant du célèbre spécifique français BAUME RHUMAL déclare qu'il possède une puissante efficacité contre les irritations de poitrine, rhume, catarrhes aigus ou chroniques et la coqueluche.

FERME MONTEE

A VENDRE

160 acres de terre, à Rosewood, à 6 milles au Nord-Est de la station de chemin de fer de St-Anne chantier de 18 X 16, en pièces de tremble; étable de 70 par 25 et bas côté de 35 par 10 et tout le roulant ci-après énuméré. Le sol est d'argile sablonneuse et très fertile, 100 acres cultivables et 60 acres en bois; source d'eau pure et abondante près de la Maison

Le matériel et le stock consistent en 3 chevaux de 8, 9, 10, ans, 1 sleigh, 1 voiture d'été, 1 charrue, 1 moulin à faucher, avec râteau, 2 wagon, 15 vaches à lait, 2 taures de 2½ ans, 8 bœufs, et 5 génisses d'un an et demi, 14 veaux de l'année, 1 taureau de 3 ans, canistres à lait, Jouissance au 1er Novembre prochain.

(Prix de vente, 2000.00)

L'acquéreur devra prendre, au prix de l'endroit le foin récolté par le vendeur pour hiverner les animaux.

S'adresser à THEO BERTRAND
Saint-Boniface, Man.

RENDEZ-LEUR CE SERVICE

C'est rendre service aux personnes sujettes aux refroidissements, rhume, toux grippe bronchites, que de leur signaler le BAUME RHUMAL qui est aujourd'hui, sans conteste, le spécifique le plus sûr et le plus efficace contre toutes les maladies de la gorge et des poumons.